

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 12 Septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le douze septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 04 septembre 2019.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 10
Votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Présents : M.VOLLE – Mme CROZIER – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. JOLLIVET - M. CORNET – Mme GRENIER– Mme PIQUEMAL – M. BOUNIARD.

**Excusés : Mme PEREZ.
Mme LEBRAT a donné procuration à Mme GRENIER.
M EUVRARD a donné procuration à M. BOUNIARD.**

Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD.

Mme BEUGNET a été élue secrétaire.

Objet : DM1 – Budget Principal.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2019 du Budget Principal :

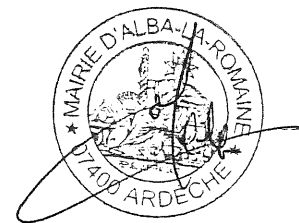
- Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	DEPENSES	
			Augmentation des crédits	Diminution des crédits
67	678	Autres charges exceptionnelles	1 000 €	
022	022	Dépenses imprévues		1 000 €
		TOTAL	1 000 €	1 000 €

Le Conseil Municipal charge son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 12 septembre 2019.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 13 septembre 2019
LE MAIRE,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

16 SEP. 2019